

Le Châble, le 17 février 2017

Mesdames, Messieurs,

Nous vous demandons de bien vouloir insérer dans le prochain numéro du Bulletin Officiel l'avis suivant :

---

**COMMUNE DE BAGNES**  
**Enquête publique**

L'Administration communale de Bagnes soumet à l'enquête publique les demandes d'autorisation de construire déposées par :

Mme et M. Deslarzes Sandra et Paul par le bureau d'architecture Maret Lorianne Sàrl pour la construction d'un couvert sur la parcelle no 10157, folio no 99, zone Artisanale mixte A1, Le Creusy à Prarreyer, coord. 2583624/1101973

M. Grandi Piero par le bureau d'architecture Gaillard Robert pour la pose d'une pergola sur la terrasse du restaurant sur la parcelle no 643, folio no 123, zone Mixte M3, Pro Michaud à Verbier, coord. 2583485/1105275

MM. Clüsserath Bjorn et Dirk par le bureau d'architecture Roserens Willy pour la démolition d'un bâtiment et d'un garage et construction d'un chalet Minergie avec garage souterrain et création de forages géothermiques sur la parcelle no 2389, folio no 6, zone Touristique moyenne densité T3, Patier à Verbier, coord. 2582529/110543

ORCEVA SA par le bureau Fima Architecture SA pour la construction d'un immeuble sur la parcelle no 18306, folio no 44, zone Résidentielle R1, Corberaye à 1934 Le Châble VS, coord. 2583058/1102969

Les oppositions éventuelles et les observations à l'encontre de ces projets doivent être adressées par écrit, en trois exemplaires et dûment motivées, à l'Administration communale de Bagnes, service des constructions, Route de Clouchèvre 30, 1934 Le Châble VS, dans les trente jours dès la présente publication.

Les dossiers peuvent être consultés les jours ouvrables, à la maison communale, service des constructions, uniquement sur rendez-vous.

L'Administration communale  
Service des constructions

---

En vous remerciant de votre collaboration, nous vous présentons, Mesdames, Messieurs, nos salutations distinguées.